

MIGRATIONS INTERIEURES :
EVOLUTION, AXE ET EFFETS
DEMOGRAPHIQUES

Habib TOUHAMI

Avant-propos

Les migrations intérieures sont la conséquence directe d'un développement inégal, économique et social, caractérisant un espace géographique et politique déterminé. Par analogie, on peut dire qu'elles relèvent aussi du déplacement de population entre « périphérie » et « centre » du même pays. Il existe toutefois une différence fondamentale entre « déplacement » et « migration ». Le déplacement est temporaire par définition, lié à la probabilité d'un retour « programmé » au village, ville ou région d'origine, une année ou plusieurs années après le déplacement. Par contre, la migration est définitive, voulue comme telle en tout cas. Elle peut être intra ou inter régionale. Dans le premier cas, elle intéresse les mouvements de population à l'intérieur d'une même région, dans le second les mouvements d'une région à l'autre.

La Tunisie a vécu dernièrement une accélération subite du rythme des migrations intérieures. L'effectif total des migrants intérieurs entre gouvernorat s'établit à 232,3 milles en 1975 ; 275 milles en 1984 ; 381 milles en 1994 ; 446,6 milles en 2004 ; 254,5 milles en 2009 ; soit une moyenne annuelle de 42,2 milles en 1975 ; 55 milles en 1984 ; 58,6 milles en 1994 ; 88,9 milles en 2004 et à 50,9 milles en 2009. Mais l'effectif total des migrants entre gouvernorats entre Mai 2011 et Mai 2012 s'établit à près de 160 milles, soit près du double de celui observé en 2004, le triple de celui observé en 1984 et le quadruple de celui observé en 1975.

Migration intérieure

Date du recensement ou de l'enquête	1975	1984	1994	2004	2009	2012* Estimation
Nombre de migrants en 1000	232,3	274,9	380,8	446,6	254,5	159,9
Période d'observation	10/69- 05/75	04/79- 04/84	11/87- 04/94	05/99- 05/2004	05/04- 05/09	05/2011- 05/2012
Nombre d'années	5,5	5	6,5	5	5	1
Moyenne annuelle en 1000	42,2	55,0	58,6	88,9	50,9	159,9
% des migrants intérieurs/ population totale	0,98%	0,78%	0,66%	0,90%	0,49%	1,48%

Source : INS

La hausse des effectifs de la migration intérieure a impacté sur les soldes migratoires par région. Ainsi le solde migratoire du District de Tunis s'est établi à +31,8 milles entre 2004-2009 ; +58,5 milles entre 1999-2004 ; +47,8 milles entre 1989-1994 contre +62,9 milles entre Mai 2011 et Mai 2012. De même, le solde migratoire de la région Centre Est s'est établi à + 34,7 milles entre 2004-2009 ; +49,6 milles entre 1999-2004 ; +18,6 milles entre 1989-1994 contre +4,6 milles entre Mai 2011 et Mai 2012. Parallèlement, le solde migratoire de la région Nord-Ouest s'est établi à -20,1 milles entre 20054-2009 ; -45,3 milles entre 1999-2004 et à -35,9 milles entre 1989-1994 contre -28,2 milles entre Mai 2011 et Mai 2012. Le solde migratoire de la région du Centre Ouest s'est

établi à -36,9 milles entre 2004-2009 ; -52,5 milles entre 1999-2004 et à -23,9 milles entre 1989-1994 contre -27,6 milles entre Mai 2011 et Mai 2012. Lors de la période 2004-2009, la région du Centre Est a accueilli plus de migrants que le District de Tunis, devenant ainsi la destination privilégiée des migrants. .

Migration inter gouvernorat selon le district en 1000

	Entrants Mai- 2011-Mai 2012	Sortants Mai 2011-Mai 2012	Solde Mai 2011-Mai 2012	Solde 2004- 2009	Solde 1999- 2004	Solde 1989- 1994
Grand Tunis	79,0	16,1	62,9	31,8	58,5	47,8
Nord est	11,6	18,5	-6,9	0,7	4,5	-0,3
Nord ouest	5,6	33,8	-28,2	-20,1	-45,3	-35,9
Centre est	41,8	37,2	4,6	34,7	49,6	18,6
Centre ouest	6,6	34,2	-27,6	-36,9	-52,5	-23,9
Sud est	11,4	11,9	-0,5	-2,0	-4,5	-2,7
Sud ouest	4,0	8,1	-4,1	-8,2	-10,3	-3,6
Total	159,9	159,9	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : INS

Jusqu'ici, certains aspects seulement des migrations intérieures ont attiré l'attention et donné lieu à moult dégressions. Pourtant, leurs conséquences démographiques sont d'une importance capitale. C'est le cas du vieillissement prématuré qui semble toucher les régions à solde migratoire négatif, vieillissement que l'évolution de la natalité et de la mortalité n'explique pas. Le cas du gouvernorat du Kef est exemplaire. Gouvernorat le plus vieillissant avec 13,1% des populations âgées de 60 ans et plus dans la population totale du gouvernorat alors que la moyenne nationale n'est que de 10%.

Si l'on admet que le vieillissement de la population pose plusieurs problèmes, accroissement des dépenses de santé, dépendance, incidences sur les équilibres financiers de la sécurité sociale dans les deux branches de maladie et de retraite, on doit admettre qu'il pose des problèmes spécifiques dans certaines régions. Le premier est relatif à l'inadéquation de la carte sanitaire dans la mesure où celle-ci souffre déjà d'un écart substantiel entre l'offre publique de soins par région et l'avancée du vieillissement dans certaines régions anormalement dépourvues de cette offre. Le second concerne le vieillissement de la population active dans les régions concernées par le vieillissement prématuré. Si l'on admet que le vieillissement concourt à l'amointrissement des capacités individuelles et collectives à entreprendre, au sens économique, les régions « vieillissantes » pourraient manquer de vigueur et de bras. Autrement dit, le vieillissement prématuré de certaines régions est de nature à accélérer leur vieillissement et à retarder leur développement.

Population âgée de 60 ans et plus par région

	Population âgée de -4 ans en % de la population de la région	Population âgée de 60 ans et plus en % de la population de la région
District de Tunis	7,4%	9,8%
Nord-Est	8,2%	10,5%
Nord-Ouest	7,7%	12,9%
Centre Est	8,4%	9,4%
Centre Ouest	9,5%	9,7%
Sud-Est	8,4%	9,8%
Sud-Ouest	8,1%	9,1%
T o t a l	8,2%	10,1%

Source : INS

L'accélération des flux migratoires internes rend le rééquilibrage régional encore plus urgent. Or la somme des décisions prises, les moyens mis en œuvre et la conception d'ensemble du développement économique et social qui prévaut actuellement ne concordent nullement avec l'objectif à atteindre. A cela, nous ajoutons trois autres raisons. La première est relative au rôle de l'Etat que les partis libéraux sur le plan économique, dont Ennahda, veulent réduire à sa plus simple expression. La seconde est que l'établissement de plans régionaux n'a de sens que si la stratégie économique d'ensemble est remise en cause. La troisième est qu'aucune action ne peut être efficace si la situation économique et financière continue à se dégrader et si les finances publiques ne sont pas assainies.

Population et migrations

Il y a juste moins d'un siècle, la Tunisie ne comptait que deux millions d'habitants, ce qui ne fait pas d'elle un pays franchement surpeuplé. Entre 1921 et 1926, le taux d'accroissement de la population était inférieur à 1%. Entre 1926 et 1931, le même taux atteignit 2,3%. La seconde guerre mondiale (pénurie, épidémie, déplacement forcé, etc.) et le départ massif de la population d'origine européenne devaient le ramener à 1,7% entre 1946 et 1956 et à 1,8% entre 1956 et 1966. Il a fallu un demi-siècle pour que le taux d'accroissement de la population retrouve un niveau comparable à celui de 1931.

La population de la Tunisie d'après les recensements

Date	Population	Etrangers en %	Taux d'accroissement en %
06/03/1921	2.093.939	10,5	
20/04/1926	2.159.708	11,2	0,6
22/03/1931	2.410.692	11,1	2,3
12/03/1936	2.608.313	10,9	1,6
01/11/1946	3.230.952	10,1	1,0
01/02/1956	3.783.169	9,0	1,7
03/05/1966	4.533.351	1,5	1,8
08/05/1975	5.588.209	0,7	2,3
30/03/1984	6.966.175	0,5	2,5
20/04/1994	8.785.711	0,4	2,3
28/04/2004	9.910.872	0,3	1,2

Source : INS

Lors des deux premières décennies de développement, la migration extérieure a joué un rôle dans la modération, toute relative, du taux d'accroissement net de la population, le ramenant, en moyenne, de 2,7% à 2,3% au cours de la première décennie et de 2,7% à 2,55% au cours de la deuxième. En fait, les taux bruts de natalité et de mortalité ont baissé concomitamment au cours des deux décennies, mais la baisse de la mortalité s'est effectuée à un rythme beaucoup plus spectaculaire passant de 19,4‰ en 1961 à 7,6‰ en 1981.

Evolution des indicateurs démographiques au cours des deux premières décennies de développement

	1962-1971	1972-1981
Naissance en 1000	1987,3	2101,8
Décès en 1000	728,1	521,5
Augmentation naturelle en 1000	1259,2	1580,3
Solde migratoire en 1000	-262,7	-81,4
Augmentation nette	996,5	1498,9
Taux de fécondité (moyenne)	200‰	147‰
Taux de natalité (moyenne)	43,2‰	36,0‰
Taux de mortalité (moyenne)	15,9‰	9,0‰
Taux d'accroissement naturel	2,73%	2,70
Taux d'accroissement net	2,33%	2,55%

Source : INS

C'est précisément entre 1936 et 1966 que l'impact des migrations intérieures sur la carte démographique du pays est devenu si visible. En trente ans, la région du Nord-Est, par exemple, a vu sa population passer de 21,9% de la population totale du pays en 1936 à 31,6% en 1966 alors que le Sud a vu sa population passer de 20,7% à 17%, et ce en dépit d'un taux de natalité supérieur à la moyenne : 36,7‰ dans le milieu urbain du Sud en 1968 contre 32,5‰ comme moyenne nationale et à 45,2‰ dans le milieu rural du Sud contre 40,7‰ comme moyenne nationale. Le Nord-Ouest, ou le Sahel (le Sahel traditionnel + Sfax) n'ont pas été épargnés non plus. En fait, toutes les régions ont connu une baisse de leur part dans la population totale du pays sauf le Nord-Est (District de Tunis + la région actuelle du Nord-Est).

Evolution de la structure régionale de la population en %

Régions*	1936	1946	1956	1966
Nord-Est (District de Tunis, Nabeul, Bizerte, Zaghuan)	21,9	28,5	29,7	31,6
Sahel (Sousse, Mahdia, Monastir, Sfax)	23,0	20,6	20,3	20,9
Haut-Tell (Béja, Jendouba, Le Kef)	22,2	20,6	21,4	19,6
Centre	12,2	10,4	10,1	10,9
Sud	20,7	18,9	18,5	17,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Michel Picouet (Aperçu des migrations intérieures en Tunisie)

*La délimitation des régions comporte quelques sources d'approximation dues aux découpages administratifs successifs

Des gouvernorats peu peuplés relativement comme Mednine (depuis subdivisé en 2 gouvernorats) ou Gafsa (3 gouvernorats) avaient constitué lors le foyer principal des migrations intérieures vers l'agglomération de Tunis, considérée par une partie des migrants comme une espèce de « passage obligé » sur la route de l'immigration extérieure.

Evolution de la population tunisienne et européenne entre 1931 et 1966 (en 1000)

	1931	1936	1946	1956	1966
Tunisiens	115,2	120,7	245,4	290,6	434,5
Européens	87,2	98,9	119,2	119,5	12,5*
TOTAL TUNIS VILLE	202,4	219,6	364,6	410,0	447,0
Tunisiens	15,8	17,9	41,7	88,5	173,0
Européens	12,3	13,9	23,3	40,5	12,5*
TOTAL TUNIS BANLIEUE	28,1	31,8	65,0	129,0	185,5
Tunisiens	131,0	138,6	287,1	379,0	607,5
Européens	99,5	112,8	142,5	160,0	25,0*
TOTAL TUNIS + BANLIEUE	230,5	251,4	429,6	539,0	632,5
Tunisiens	2216,0	2395,0	2991,0	3527,0	4499,0
Européens	196,0	213,0	240,0	255,0	35,0*
TOTAL TUNISIE	2412,0	2608,0	3231,0	3782,0	4534,0
Pourcentage de la population rurale	83%	79%	74%	71%	

*Estimation, d'après Michel Pecouet

Les mouvements de population de cette époque ont été désignés sous le vocable « exode rural ». Mais si l'on examine la répartition des migrants intérieurs par milieu de résidence en 1975 et 1980 ; on constate que 63,4% des 208.400 migrants lors de la période considérée se sont en fait déplacés d'un milieu urbain d'un gouvernorat à un milieu urbain d'un autre gouvernorat contre 13,4% de migrants qui s'étaient déplacés d'un milieu rural d'un gouvernorat vers un milieu urbain d'un autre gouvernorat. Autrement dit, même à cette époque, les échanges migratoires internes se sont effectués en majorité entre les milieux urbains de différents gouvernorats.

Courants migratoires entre milieu urbain et milieu rural appartenant à des gouvernorats différents (1975-1980)

Milieu de résidence en 1980	Milieu de résidence en 1975			Milieu de résidence en 1975		
	Population (millier)			En %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Urbain	132,1	28,0	160,1	63,4	13,4	76,8
Rural	25,0	23,3	48,3	12,0	11,2	23,2
Total	157,1	51,3	208,4	75,4	24,6	100,0

Source : Institut National de la Statistique (RGPH 2004)

Les données relatives à la période 1984-89 confirment ce constat. Les déplacements du milieu rural vers le milieu urbain n'ont concerné alors que 34.200 personnes à l'échelle des migrations inter gouvernorat, mais ils ont concerné 66.900 personnes au niveau des migrations intra gouvernorat. *Ce qu'on a appelé abusivement « exode rural » pour désigner la migration vers Tunis et les villes côtières du nord et de l'est n'intéresse en fait que la migration intra gouvernorat.*

Migration intérieure inter et intra gouvernorat (1984-1989)

Sens des migrations	Inter gouvernorat	Intra gouvernorat	Total
Rural → Urbain	34.200	66.900	101.100
Urbain → Rural	14.000	20.900	34.900
Total	48.200	87.800	136.000
Exode « rural »	20.200	46.000	66.200

Source : Hassen Mzali

Le solde migratoire interne (différence entre entrants et sortants) par gouvernorat dans les années soixante dix indique que Tunis est resté le plus grand bénéficiaire des courants migratoires internes même si son solde s'est nettement réduit dans la période 1975-80 (+16.300) par rapport à la période 1970-1975 (+40.100). De façon générale le

solde migratoire 1975-80 a été positif dans les gouvernorats de Tunis, Zaghouan, Mednine, Gabès, Sfax et le Sahel traditionnel. Tous les gouvernorats de l'intérieur ont enregistré un solde négatif lors de la période indiquée et tous les gouvernorats du littoral ont enregistré un solde positif sauf Bizerte.

Solde migratoire interne de chaque gouvernorat par période

Gouvernorat	1970-75	1975-80
Tunis	+40.100	+16.300
Zaghouan	-3.000	+3.300
Bizerte	-7.900	-8.800
Jendouba	-7.800	-2.900
Le Kef	-7.700	-6.400
Béja	-10.700	-5.400
Siliana	-5.600	-9.000
Kasserine	-1.500	-1.900
Sidi Bouzid	+1.500	-600
Gafsa	-2.500	-
Tozeur		-1.200
Mednine	+2.600	+6.300
Gabès	-800	+3.700
Sfax	-2.200	+2.900
Kairouan	-3.400	-3.700
Mahdia	+2.200	+600
Monastir	+5800	+1.600
Sousse	+300	+5.300
Nabeul	+600	-100

Source : INS

Plusieurs remarques sont à formuler. L'effectif des migrants internes a baissé entre 1975-80 (208.400) par rapport à 1970-75 (232.000). Entre-temps, le solde migratoire avec l'extérieur entre 1976-81 (-59,9 milles) s'est accru par rapport à 1972-76 (-21,5 milles). La deuxième est que si l'on tient compte du taux de sortie (nombre de sortants d'un gouvernorat au d'une période rapporté à la population résidente du gouvernorat en début de période observé), on constate que le taux le plus élevé 1975-80 concerne Siliana (5,8% contre 3,3% comme moyenne nationale), le moins élevé Sfax (1,9%) et que le Sahel traditionnel et le Sud enregistrent des taux de sortie relativement modéré. La troisième est que Tunis n'attire plus autant les migrants intérieurs que par le passé, mais qu'elle reste en tant que ville et agglomération la zone la plus soumise aux variations de population.

Evolution de la part des régions dans la population totale 1975-1984 en %

Région	1975	1984	Taux d'accroissement annuel moyen
Grand Tunis	18,80	20,02	3,2%
Nord Est	14,51	13,99	2,1%
Nord Ouest	17,43	15,85	1,4%
Centre Est	20,95	20,81	2,4%
Centre Ouest	14,24	14,47	2,7%
Sud Est	8,57	9,13	3,2%
Sud Ouest	5,50	5,73	2,9%
Total	100,0	100,0	2,5%

Source : INS

Au sein même du District de Tunis et bien que le solde migratoire soit globalement positif, les migrations de la période 1989-2004 se sont effectuées aussi du gouvernorat de Tunis (solde de -30.575 entre 1999-2004) vers les trois autres gouvernorats du District. C'est au cours de cette période aussi que les gouvernorats de Sousse et de Monastir prirent le pas au sein de la région Centre Est sur Sfax. Quoi qu'il en soit, le Centre Est avait fini par se hisser au niveau du District de Tunis en tant que destination des principaux mouvements migratoires. L'axe de la migration intérieure était resté orienté vers les côtes, mais il est devenu double : un premier allant des gouvernorats du Nord-ouest, du Centre ouest et du sud vers le District de Tunis + Nabeul ; un second allant des mêmes gouvernorats « pourvoyeurs » vers les gouvernorats de Sfax, Sousse et Monastir.

Solde migratoire par gouvernorat et par période

Gouvernorat	1989-94	1999-2004	Gouvernorat	1989-94	1999-2004
Tunis	-21.750	-30.575	Kasserine	-6918	-14.068
Ariana	+31.880	+40.050	Sidi Bouzid	-5.493	--14.529
Ben Arous	+34.972	+37.509	Sousse	+8.232	+22.047
Manouba	+2.692	+11.488	Monastir	+5.030	+16.878
Nabeul	+5.025	+8.197	Mahdia	-2.069	-2.246
Zaghuan	-1.591	-1.371	Sfax	+7.452	+12.829
Bizerte	-3.719	-2.329	Gafsa	-5.625	-7.618
Béja	-7.037	-10.015	Tozeur	+1012	-1.123
Jendouba	-9.432	-11.367	Kébili	+1.018	-1.618
Le Kef	-10.286	-11.842	Gabés	-3.163	-1.588
Siliana	-9.141	-12.000	Médenine	+1.502	+27
Kairouan	-11.519	-23.824	Tataouine	-1.071	-3.412

Source : INS

A ce niveau, le milieu des années quatre-vingt a constitué une date charnière. C'est de cette époque que date l'émergence de la région du Centre Est en tant que second pôle socioéconomique attirant les migrants intérieurs. Si l'on examine dans le détail le solde migratoire de cette région, on s'aperçoit que le solde 1975-84 était relativement modeste s'agissant d'un gouvernorat aussi peuplé que Sfax (+620 personnes uniquement). Au cours des périodes suivantes, le solde migratoire du même gouvernorat devait atteindre +7.452 pour la période 1989-94 et +12.829 pour la période 1999-2004. Le solde du gouvernorat de Monastir est passé entre-temps de +3350 entre 1975-84 à +5030 entre 1989-94 et à +16.878 entre 1999-2004. Le solde migratoire du gouvernorat de Sousse est passé de 5.790 entre 1975-84 à +8.232 entre 1989-94 et +22.047 entre 1999-2004. Un peu plus au nord sur la côte est, le solde migratoire de Nabeul devait passer de +1350 entre 1975-84 à 5.025 entre 1989-94 et à +8.197 entre 1999-2004.

Soldes migratoires par région (migration intérieure) en 1000

	Solde 1975-84	Solde net 1989-1994	Solde net 1999-2004	Solde 2004-2009
Grand Tunis	+45,5	+47,8	+58,5	+31,8
Nord est	-6,5	-0,3	+4,5	+0,7
Nord ouest	-36,6	-35,9	-45,3	-45,3
Centre est	+8,9	+18,6	+49,6	+34,7
Centre ouest	-12,5	-23,9	-52,5	-36,9
Sud est	+1,6	-2,7	-4,5	-2,0
Sud ouest	-0,3	-3,6	-10,3	-8,2
Total	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : INS

S'agissant des gouvernorats ayant enregistré des soldes migratoires négatifs significatifs, il y a d'abord le gouvernorat de Kairouan dont le solde est passé de -6.200 entre 1975-84 à -11.519 entre 1989-94 et à -23.824 entre 1999-2004. Vient ensuite un gouvernorat appartenant à la même région du Centre Ouest, Sidi Bouzid, dont le solde migratoire interne est passé de -1.910 entre 1975-84 à -5.493 entre 1989-94 et à -14.529 entre 1999-2004. De son côté, le gouvernorat de Kasserine a enregistré un solde migratoire de -4.400 entre 1975-84 ; -6.918 entre 1989-94 et -14.068 entre 1999-2004.

En fait, le Gouvernorat de Tunis est celui qui a connu le plus fort solde migratoire négatif celui-ci passant de -37.580 entre 1975-84 à -21.750 entre 1989-94 et à -30.575 entre 1999-2004. Mais ce transfert de population s'est effectué partiellement à l'intérieur de la même région, le District de Tunis. Le solde migratoire du gouvernorat de l'Ariana est passé de +53.730 entre 1975-84 à +34.752 entre 1989-94 et à +40.050 entre 1999-2004. Parallèlement, le solde migratoire du gouvernorat de Ben Arous est passé de +29.300 entre 1975-84 à 34.972 entre 1989-94 et +37.509 entre 1999-2004. Quoi qu'il en soit, le District de Tunis, le Centre Est et le gouvernorat de Nabeul ont

constitué la destination privilégiée des migrants intérieurs qui viennent en majorité des gouvernorats de Gafsa ainsi que des régions du Centre Ouest et du Nord Ouest.

Le solde migratoire entre les régions entre Mai 2011 et de 2012 confirme ce que l'on sait déjà à propos de la dualité de l'axe des migrations intérieures. De toutes les régions de Tunisie, seules deux régions enregistrent un solde migratoire positif : le Grand Tunis et la région du Centre Est. Parallèlement, les régions du Nord et du Centre Ouest du territoire ont continué à enregistrer les soldes les plus négatifs en absolu, mais aussi par rapport à leur poids démographique respectif.

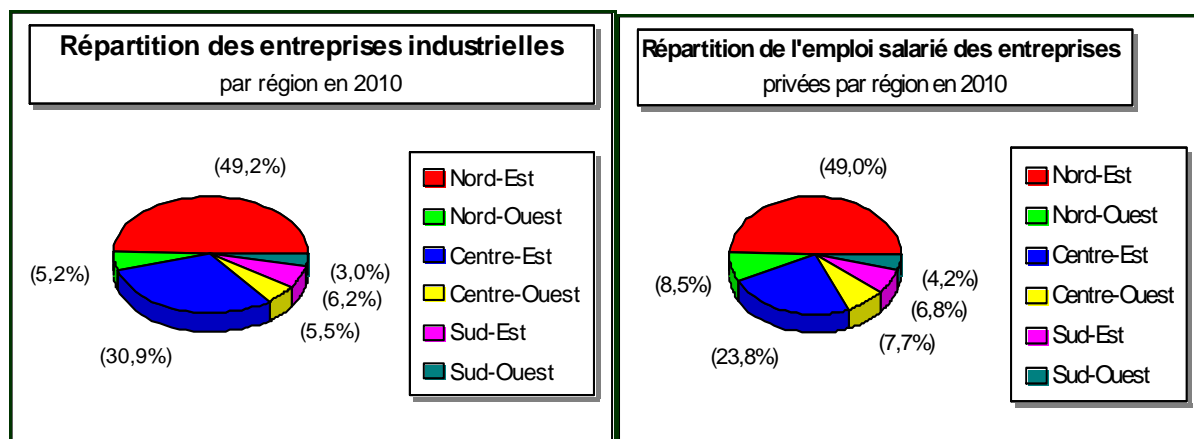
Effectifs des entrants et des sortants et solde migratoire selon les régions entre mai 2011 et mai 2012

Région	Entrants	Sortants	Solde
Grand Tunis	79007	16109	62898
Nord Est	11570	18524	-6953
Nord Ouest	5562	33789	-28227
Centre Est	41794	37257	4537
Centre Ouest	6594	34221	-27626
Sud Est	11393	11971	-577
Sud Ouest	4040	8091	-4051
Total	159961	159961	0

Source: Institut National de la Statistique (INS), Enquête Nationale sur la Population et l'Emploi

Comment expliquer le solde migratoire positif extraordinairement élevé du District de Tunis et le solde extraordinairement négatif du Nord Ouest et du Centre Ouest en un laps de temps aussi court? Faut-il admettre que le 14 Janvier 2011 a fait sauter toutes les entraves à la mobilité des personnes à l'intérieur du territoire national ? S'agit-il de l'effet d'une aggravation subite de la situation socioéconomique dans les deux régions de l'Ouest ? Pourquoi aller au District de Tunis et non à la région du Centre Est ?

La crise mondiale de 2008 a pesé sur l'activité industrielle. Ainsi l'indice d'ensemble de la production industrielle a reculé dans la foulée passant de 129,1 en 2008 à 123,3 en 2009, celui des industries manufacturières de 132,8 à 124,9. Les branches les plus touchées par la crise de 2008 ont été les IAA (leur indice passant de 125,1 en 2008 à 121,9 en 2009) ; les IME (leur indice passant de 237,5 en 2008 à 217,8 en 2009) et les THC (leur indice passant de 104,1 en 2008 à 88,7 en 2009). Ces reculs cumulés ont évidemment eu des impacts négatifs sur la population occupée et sur les opportunités d'emploi dans les régions où sont installées majoritairement les industries considérées, le Nord Est (District de Tunis compris) et le Centre Est tout particulièrement.



A son tour, le 14 Janvier 2011 a impacté sur l'activité économique et industrielle. L'indice d'ensemble de l'industrie est passé de 132,8 en 2010 à 130,6 en 2012 ; celui des industries manufacturières de 136,5 à 135,9. Les branches les plus touchées ont été les mines (leur indice passant de 97,2 en 2010 à 44,9 en 2012), les IMCCV (leur indice passant de 134,3 en 2010 à 122,9 en 2012) et les ITHC (leur indice passant de 92,4 en 2010 à 88,9 en 2012). Les deux premières branches ne pèsent pas lourd en termes d'emploi direct alors qu'il en est autrement de la troisième.

Indice annuel de la production industrielle par branche (base 100 en 2000)

	2008	2009	2010	2011	2012
Les industries agroalimentaires	125,1	121,9	124,5	127,8	132,9
Les matériaux de constructions, céramiques et verre	126,0	130,4	134,3	121,3	122,9
Les industries mécaniques et électriques	237,5	217,8	272,8	279,3	275,5
Les industries chimiques	106,5	108,8	116,3	80,1	92,4
Le textile, l'habillement et des chaussures	104,1	88,7	92,4	92,7	88,9
Autres industries manufacturières	133,4	135,0	141,9	149,4	160,0
Les industries manufacturières	132,8	124,9	136,5	133,9	135,9
Mines	88,5	86,0	97,2	41,6	44,9
Energie	121,4	123,5	124,2	118,3	124,1
Extraction/Raffinage du pétrole et du gaz	109,0	109,6	107,1	94,6	95,9
Production et distribution d'électricité	148,4	152,7	160,4	165,0	182,0
Production et distribution d'eau	129,4	136,0	138,8	148,1	153,4
INDICE D'ENSEMBLE	129,1	123,3	132,8	127,8	130,6

Source : INS

La population active occupée dans l'hôtellerie et la restauration est passée de 129.600 en 2009 à 108.400 au quatrième trimestre 2012. Les entrées des non résidents sont passées de 6,9 millions en 2010 à 3,1 millions en 2011. La population occupée dans le textile, l'habillement et la chaussure est passée de 264.100 en 2007 (avant la crise mondiale de 2008) à 228.400 au quatrième trimestre 2011. La population active occupée dans l'agriculture et la pêche est passée de 579.000 en 2009 à 505.000 au troisième trimestre 2012 et à 530.400 au quatrième trimestre 2012. Globalement, la population active occupée est passée de 3.277.400 en 2010 à 3.255.800 fin 2012.

Population active occupée selon le secteur d'activité

	2007	2008	2009	2010	4 ^{ème} T 2011	4 ^{ème} T 2012
Agriculture et pêche	565.9	557.8	578.9	575.8	534.5	530.4
Les industries manufacturières	581.1	602.6	564.7	598.2	572,7	602,6
Les industries agroalimentaires	66.4	70.2	67.1	71.1	68,2	80,7
Les matériaux de constructions, céramiques et verre	37.3	40.6	36.4	39.0	37,1	37,1
Les industries mécaniques et électriques	98.5	110.1	103.2	117.5	124,0	116,7
Les industries chimiques	26.8	29.7	24.9	29.1	28,0	33,7
Le textile, l'habillement et des chaussures	264.1	262.0	243.5	249.7	228,4	244,7
Autres industries manufacturières	88.0	90.0	89.6	91.8	87,0	89,7
Les industries non manufacturières	412.8	435.1	448.4	474.0	457,7	465,0
Mines et énergie	34.4	36.6	35.2	33.5	32,0	37,7
Construction et travaux publics	378.4	398.5	413.2	440.5	425,7	427,3
Services	1496.1	1531.5	1578.0	1599.4	1595,8	1645,4
Commerce	353.4	362.6	379.5	386.9	387,5	402,5
Transport et télécommunication	177.1	181.2	189.1	194.2	182,8	195,3
Hôtel et restauration	121.7	125.2	129.6	125.0	114,6	108,4
Banques et assurances	26.5	26.4	27.2	27.2	27,1	24,1
Services de réparation et de l'immobilier et autres services aux institutions	111.0	119.1	127.8	131.9	139,9	155,9
Services sociaux et culturels	137.5	139.9	140.0	142.7	132,5	130,2
Services de l'éducation, la santé et administratives	568.6	577.1	584.8	591.5	611,4	629,0
Non déclaré	29.2	28.4	28.9	30.0	10,0	12,4
Total	3085.1	3155.4	3198.9	3277.4	3170,7	3255,8

Source : INS

Les créations nettes d'emploi et le chômage s'en trouvèrent affectés en conséquence. Le volume des créations nettes d'emploi, déjà affecté par la crise mondiale de 2008 (43,5 milles créations en 2009 contre 70,3 milles en 2008 et 80,2 milles en 2007), a été amputé d'une perte sèche de 137,6 milles emplois au second trimestre 2011. Cette perte n'a évidemment pas été rattrapée par la suite, l'ensemble des créations nettes d'emploi au quatrième trimestre 2012 ne dépassant pas les 116.000 emplois. Entre-temps, la demande additionnelle a augmenté de 170.000.

Créations d'emploi selon le sexe en 1000

	2006	2007	2008	2009	2010	T2-2011	T4-2011	T1-2012	T2-2012	T3-2012	T4-2012
Masculin	41.0	60.7	57.5	54.6	66.4	-63.7	10.9	18.9	11.0	9,4	6,7
Féminin	35.4	19.5	12.8	-11.1	12.1	-73.9	20.0	17.5	13.5	1,9	6,2
Total	76.4	80.2	70.3	43.5	78.5	-137.6	30.9	36.4	24.5	11,3	12,9

Source : INS

Les données 2006-2010 sont annuelles dont la période de collecte concerne les mois d'Avril, Mai et Juin de chaque année

Le taux global de chômage est passé de 13,0% en 2004 à 18,9% au quatrième trimestre 2011. Mais si l'on observe son évolution par région, on constate que c'est la région du Centre Est qui aurait le moins souffert de l'aggravation du chômage entre 2010 et 2011

(9,3%-11,9%). Par contre, le taux de chômage est passé lors de la période de 14,8% à 26,9% dans la région du Centre Ouest ; de 16,8% à 27,5% dans la région du Sud Est ; de 14,4% à 22,3% dans la région le Nord Ouest. On ne peut donc pas dire que l'axe habituel des migrations intérieures qui privilégiait le District de Tunis et le Centre Est soit altéré par la situation du chômage dans les régions de destination. Dans une certaine mesure, le solde migratoire 2011-2012 a soulagé certaines régions au détriment d'autres puisque les indicateurs économiques et démographiques ne suffisent pas à expliquer la baisse du taux global, moins encore la baisse des taux de chômage ou leur relative maîtrise dans certaines régions, le Centre Est notamment.

Taux de chômage global par région

Région	2010	T4-2011	TA-2012
Grand Tunis	13,2%	17,2%	17,4%
Nord Est	11,9%	14,5%	11,4%
Nord Ouest	14,4%	22,3%	21,3%
Centre Est	9,3%	11,9%	11,4%
Centre Ouest	14,8%	26,9%	20,7%
Sud Est	16,8%	27,5%	25,7%
Sud Ouest	23,4%	29,5%	22,1%
Total	13,0	18,9%	16,7%

Source : INS

Les placements en emploi de l'ANETI donnent une indication plus intéressante. Entre décembre 2010 et décembre 2011, les placements en emploi ont accusé une diminution de plus de 64,6% en moyenne alors que les placements des diplômés du supérieur ont diminué de 73,3%. Toutefois, cette diminution a moins touché le District de Tunis que le Centre Est. Mais on ne peut dire pour autant que la situation de l'emploi par région après le 14 Janvier 2011 constitue la principale explication de l'explosion des flux migratoires ou de leur concentration en direction du District de Tunis.

Placement en emploi selon l'ANETI (taux de croissance 2011/2010 en %)

Gouvernorat	Placement	Dont diplômés du supérieur	Gouvernorat	Placement	Dont diplômés du supérieur
Tunis	-49,9%	-53,9%	Kasserine	-54,9%	-74,6%
Ariana	-62,0%	-67,0%	Sidi Bouzid	-77,8%	-77,0%
Ben Arous	-41,6%	-53,8%	Sousse	-68,6%	-69,4%
Manouba	-59,7%	-50,0%	Monastir	-67,2%	-56,1%
Nabeul	-52,3%	-61,4%	Mahdia	-48,3%	-14,2%
Zaghouan	-23,5%	-34,2%	Sfax	-72,1%	-58,0%
Bizerte	-77,9%	-75,4%	Gafsa	-21,3%	-76,3%
Béja	-50,2%	-80,0%	Tozeur	-92,3%	-94,3%
Jendouba	-73,3%	-48,4%	Kébili	-83,6%	-81,3%
Le Kef	-82,5%	-82,3%	Gabés	-68,9%	-64,8%
Siliana	-51,1%	-78,7%	Médénine	-78,3%	-61,6%
Kairouan	-92,6%	-78,2%	Tataouine	-53,1%	-20,0%

Les causes des migrations intérieures

Si l'on examine de près la cause principale de la migration inter gouvernorat 1999-2004 selon le gouvernorat de résidence en 2004, on constate que la cause « accompagnement de la famille » domine globalement ; 42,8% contre 26,4% pour la cause « travail » ; 11,4% pour la cause « étude » et 8,3% pour la cause « mariage ». Par sexe, la cause principale de la migration est le travail chez les hommes et l'«accompagnement de la famille » chez les femmes (55,7%). Mais si l'on fait abstraction de la cause « accompagnement de la famille », on s'aperçoit que la recherche d'un emploi domine très largement chez les deux sexes (46,1%) suivie par la cause « études » 20%. Les choses ont évolué légèrement par la suite. Entre 2004-2009, la première cause des migrations reste l'accompagnement de la famille (33,6%) contre 13,3% pour le mariage et 13,6% pour les études (13,6%) ; la cause « travail » restant quasiment stable (25,9%). Il en est autrement pour la période Mai 2011-2012.

Migration inter gouvernorat selon la cause principale (1999-2004)

Cause principale	Population (millier)			Taux (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Travail	88,2	28,9	117,1	37,10	14,00	26,40
Achat de logement	12,5	2,9	15,4	5,30	1,40	3,40
Amélioration des conditions d'habitat	15,6	5,6	21,2	6,50	2,70	4,80
Mariage	7,2	29,6	36,8	3,00	14,30	8,30
Accompagnement de la famille	75,3	115,2	190,5	31,70	55,70	42,80
Etude	31,5	19,3	50,8	13,30	9,30	11,40
Autres	7,5	5,3	12,8	3,10	2,60	2,90
Total	237,8	206,8	444,6	100,00	100,00	100,00

Source : Institut National de la Statistique (RGPH 2004)

Les causes de la migration 1999-2004 par gouvernorat de résidence en 2004 donnent plus de sens. Si l'on prend en considération l'ensemble des causes, on constate que le motif « accompagnement de la famille » ne constitue pas le motif principal de la migration à Monastir, Kébili, Mednine et Tataouine. C'est le motif « travail » qui y arrive en premier. Si l'on fait abstraction du motif « accompagnement de la famille », le motif « étude » apparaît plus clairement et se situe en première position par rapport à l'emploi à Bizerte, en seconde position à Tunis, Jendouba, Kairouan, Sousse, Monastir, Mahdia, Sfax, Gafsa et Gabès. Le motif « mariage » apparaît en seconde position après le travail à Ben Arous, Manouba, Nabeul, Zaghouan, Béja, Le Kef, Siliana, Kasserine, Sidi Bouzid, Tozeur, Kébili, Mednine et Tataouine. De même, le motif « amélioration des conditions de vie » explique la raison secondaire de la migration après l'emploi dans le

District de Tunis alors que le motif « achat de logement » apparaît plus clairement dans les motivations de la migration dans les trois gouvernorats limitrophes de Tunis.

Causes de la migration (sans accompagnement de la famille) 1999-2004 par gouvernorat de résidence en 2004 en %

	Travail	Achat de logement	Amélioration des conditions de vie	Mariage	Etude	Autres	Total
Tunis	34,9%	3,7%	13,1%	15,6%	29,9%	2,8%	100,0%
Ariana	32,8%	18,6%	18,3%	17,7%	9,4%	3,2%	100,0%
Ben Arous	38,9%	14,9%	14,2%	22,4%	6,9%	2,7%	100,0%
Manouba	26,4%	16,7%	14,9%	22,1%	16,4%	3,5%	100,0%
Nabeul	60,7%	4,4%	4,6%	12,3%	11,9%	6,0%	100,0%
Zaghouan	60,7%	3,8%	3,6%	21,9%	3,9%	6,1%	100,0%
Bizerte	35,8%	2,3%	4,0%	12,2%	40,7%	4,9%	100,0%
Béja	56,1%	2,5%	8,2%	23,2%	2,8%	7,3%	100,0%
Jendouba	51,2%	2,0%	3,6%	12,8%	19,7%	10,7%	100,0%
Le Kef	51,3%	2,4%	6,1%	15,5%	14,3%	10,3%	100,0%
Siliana	62,7%	2,4%	4,3%	14,8%	4,4%	11,4%	100,0%
Kairouan	39,8%	2,2%	2,5%	10,9%	35,4%	9,1%	100,0%
Kasserine	66,4%	2,1%	4,8%	10,9%	3,7%	12,1%	100,0%
Sidi Bouzid	58,7%	2,3%	5,9%	14,8%	5,2%	13,1%	100,0%
Sousse	55,5%	2,5%	4,8%	11,0%	23,6%	2,6%	100,0%
Monastir	62,9%	1,0%	2,8%	7,6%	21,9%	3,9%	100,0%
Mahdia	39,8%	1,4%	2,3%	13,0%	31,9%	11,6%	100,0%
Sfax	45,9%	0,8%	2,6%	10,7%	35,9%	4,1%	100,0%
Gafsa	57,7%	1,0%	2,9%	9,1%	23,6%	5,8%	100,0%
Tozeur	55,3%	1,5%	3,2%	21,3%	5,3%	13,3%	100,0%
Kébili	70,8%	0,1%	2,8%	8,7%	2,4%	15,2%	100,0%
Gabés	39,1%	0,8%	2,3%	10,4%	38,5%	8,9%	100,0%
Médenine	74,6%	1,4%	2,5%	10,6%	3,8%	7,1%	100,0%
Tataouine	68,3%	0,8%	3,4%	11,1%	5,0%	11,5%	100,0%
Ensemble	46,1%	6,0%	8,3%	14,5%	20,0%	5,1%	100,0%

Source : INS

Entre Mai 2011 et Mai 2012, la cause « emploi » a supplanté la cause « accompagnement de la famille » ; 59,4% contre 3,4% alors que dix auparavant que les pourcentages étaient inverses : 26,4% et 42,8%. La cause « étude » s'installe en seconde position (20,2%) aussi bien pour les hommes (50,3%) que pour les femmes (49,7%) alors que dix auparavant les pourcentages étaient respectivement de 13,3% et de 9,3%. La cause « mariage » n'enregistre pas une variation significative ; 10% pour les deux sexes contre 8,3% auparavant, mais elle reste dominante chez les femmes : 71,6% contre 28,4% pour les hommes. La cause « amélioration des conditions d'habitat » baisse aussi. De fait,

l'évolution entre 1999-2004 et Mai 2011-Mai 2012 quant aux raisons de la migration intérieure dénote une évolution sociologique remarquable.

Migration inter gouvernorat selon la cause principale (Mai2011-Mai 2012)

Raison principale de la migration	Population (milliers)			Taux en %		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Emploi	71,7	23,3	95,0	75,5	24,5	59,4
Etudes	16,3	16,1	32,4	50,3	49,7	20,2
Mariage	4,5	11,4	15,9	28,4	71,6	10,0
Logement adéquat	2,9	1,6	4,5	64,4	35,6	2,8
Accompagner la famille	2,1	3,3	5,4	38,5	61,5	3,4
Autres	4,1	2,5	6,6	61,6	38,4	4,1
Total	101,6	58,3	159,9	63,5	36,5	100,0

Source : INS

Dans la mesure où la cause « emploi » l'emporte nettement sur les autres causes des migrations intérieures sur la période de référence, la migration concerne majoritairement les des populations en âge d'activité (le sujet est traité plus longuement dans le chapitre consacré au profil des migrants). Dans la mesure où la cause « étude » vient en seconde position, la direction de la migration intérieure ne peut que privilégier les régions où existent des centres universitaires en nombre et variété, c'est-à-dire le District de Tunis et la région du Centre Est. Dans la mesure où l'on reprend en considération la cause « accompagnement de la famille » et que l'on constate que cette cause baisse désormais (3,4%), le regroupement familial ne joue plus dans la migration intérieure qu'un rôle très secondaire. Les trois constats aboutissent en fait à une seule et même conclusion : la migration intérieure a un impact démographique certain sur les régions « pourvoyeuses » et sur les régions « réceptrices », des effets tempérés ou accentués selon la situation démographique des unes et des autres.

Le profil démographique et socioéconomique des migrants

Selon les données fournies par l'INS sur la période Mai 2011-Mai 2012, la migration intérieure touche essentiellement les catégories d'âge 15-29 ans. En effet, cette catégorie représente 69,9% des migrants alors que la catégorie des 60 ans et plus ne représente que 6,9%. Les données relatives à la période 1999-2004 montrent, au contraire, que la même catégorie d'âge 15-29 ans représente 42,5% des migrants intérieurs et que la catégorie d'âge des 60 ans et plus représente 1,3%. De même, la catégorie d'âge 0-14 ans représente entre Mai 2011-Mai 2012 4,9% des migrants alors qu'elle représente 24,8% des migrants entre 1999-2004. Bien que l'on ne constate pas une différence notable par sexe lors de la période Mai 2011-Mai 2012 en ce qui concerne les groupes d'âge 0-4 ans et 65 ans et plus, les choses sont différentes en ce qui concerne les classes d'âge situées entre les deux groupes d'âge précédents. Schématiquement, le sexe masculin s'impose nettement pour les classes d'âge actives.

Migrants internes entre mai 2011 et mai 2012, selon le groupe d'âge et le sexe en %

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
0 - 4 ans	48,5	51,5	1,4
5 -14 ans	69,5	30,5	3,5
15 - 29 ans	60,5	39,5	69,9
30 - 44 ans	71,0	29,0	18,6
45 - 64 ans	77,5	22,5	5,7
65 ans et plus	53,5	46,5	0,9
Total	63,5	36,5	100,0

Source : INS

En tout état de cause, les moins de 15 ans ne représentent plus que 4,9% des migrants intérieurs alors que leur poids démographique était manifeste en 1975-80 (38,8%), 1980-84 (35,1%) et 1984-89 (38,2%). Désormais, le regroupement familial ne joue qu'un rôle secondaire alors que la part de la population en âge d'activité dans les effectifs globaux des migrants intérieurs se renforce, confirmant ainsi les motifs « emploi » et « étude » comme causes principales des migrations intérieures.

Evolution de la migration par tranche d'âge en %

Groupe d'âge	1975-80	1980-84	1984-89	Mai 2011 - Mai 2012
Moins de 15 ans	38,8	35,1	38,2	4,9
15 -39 ans	48,2	51,8	47,5	
40 - 59 ans	9,2	10,1	10,1	
60 ans et plus	3,8	3,0	4,2	
Total	100,0	100,0	100,0	

Cette évolution s'explique par l'évolution de la raison principale de la migration entre les deux périodes de référence. Entre Mai 2011- Mai 2012, la raison est essentiellement d'ordre économique, l'emploi (59,4%) ; suivie de loin par la poursuite des études (20,2%) et le mariage (10,0%) alors que l'accompagnement de la famille ne représente plus que (3,4%). Par sexe, l'emploi est prédominant (75,5%) entre Mai 2011 et Mai 2012 chez les hommes alors que le mariage l'est nettement pour les femmes (71,6%), la raison « études » se partageant équitablement entre sexes (50,3%-49,7%). Entre 1999 et 2004, l'emploi représentait 26,4%, les études (11,4%), le mariage (8,3%) et l'accompagnement de la famille (42,8%).

Migrants internes entre mai 2011 et mai 2012, selon la raison principale de la migration et le sexe en %

Raison principale de la migration	Masculin	Féminin	Ensemble
Emploi	75,5	24,5	59,4
Etudes	50,3	49,7	20,2
Mariage	28,4	71,6	10,0
Logement adéquat	64,4	35,6	2,8
Accompagner la famille	38,5	61,5	3,4
Autres	61,6	38,4	4,1
Total	63,5	36,5	100,0

Source : INS

De même, les migrants d'un niveau supérieur d'instruction représentent 22,3% des migrants (partage équitable entre sexe sur ce plan, quoique plus favorable aux femmes, 45,3%-54,7%) contre 45,3% d'un niveau secondaire, mais cette fois-ci le sexe masculin l'emporte assez nettement (68,9%-31,1%). C'est aussi le cas en ce qui concerne les migrants d'un niveau d'instruction « primaire ». Le niveau supérieur d'instruction des migrants est d'autant plus remarquable qu'il dépasse la moyenne nationale observée en 2010 en ce qui concerne la part du niveau supérieur dans la population âgée de 10 ans et plus (11,5%) et même la part du niveau supérieur dans la population active totale du pays en 2010 (18,3%).

Migrants internes, entre mai 2011 et mai 2012, selon le niveau d'instruction et le sexe (En %)

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Ensemble
Néant	57,4	42,6	7,2
Primaire	73,0	27,0	23,0
Secondaire	68,9	31,1	45,3
Supérieur	45,3	54,7	22,3
Non déclaré	57,3	42,7	2,2
Total	63,5	36,5	100,0

Source : INS

Les données relatives à l'état matrimonial des migrants intérieurs lors de la période Mai 2011-Mai 2012 montrent que 85,5% des migrants sont célibataires contre 13,3% seulement de mariés et 1,1% de veufs ou de divorcés. Ce qui est remarquable, sociologiquement parlant, est que le 2/5 des migrants intérieurs célibataires est du sexe féminin. En effet, 53103 des migrants des 136818 migrants célibataires au cours de la période sont des femmes, et 3998 seulement des migrants intérieurs mariés sont des femmes pour un total de 21322. Un pas a été donc franchi. Les jeunes femmes tunisiennes n'hésitent plus à s'affranchir des contraintes sociales et familiales pour migrer à la recherche d'un emploi ou pour poursuivre leurs études.

Migrants internes, entre mai 2011 et mai 2012, selon l'état matrimonial et le sexe en %

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	61,2	38,8	85,5
Marié	81,2	18,8	13,3
Veuf ou divorcé	31,1	68,9	1,1
Total	63,5	36,5	100,0

Source : INS

Le profil démographique des migrants intérieurs qui se dégage à partir des données d'ensemble concernant la période Mai 2011- Mai 2012 est schématiquement le suivant : des migrants jeunes dont l'âge se situe en majorité entre 15-29 ans ; composés au 3/5 d'hommes ; célibataires comme il se doit à ces âges (85,5%) et d'un niveau d'instruction appréciable.

L'accélération des flux entre Mai 2011 et Mai 2012 et leur concentration en direction du District de Tunis soulèvent plusieurs interrogations. Il n'existe pas, a priori, de raisons socioéconomiques « objectives » de nature à expliquer cette évolution. Au quatrième trimestre 2012 comme au quatrième 2011, le taux de chômage dans le District de Tunis est supérieur à ce qu'il est dans le Centre Est et le Nord Est. Les opportunités d'embauche ne sont d'ailleurs pas plus grandes dans le District de Tunis qu'ailleurs dans le Centre Est ou le Nord Est. La crise économique et sociale de l'après 14 Janvier 2011 a durement frappé l'ensemble des régions du pays, avec des variations qui tiennent au potentiel économique existant. Mais ces variations n'expliquent pas tout, encore moins la désaffection qui semble toucher le Centre Est ou l'engouement des migrants pour le District de Tunis. Il est par contre indéniable que les autorités régionales des gouvernorats de départ des migrants ont perdu après le 14 Janvier 2011 prestige et efficacité. Il est donc possible que le souci d'être plus proche des centres des décisions administratives et politiques a joué en faveur des migrations vers le District de Tunis. Il est tout aussi raisonnable de penser que la disparition de certaines entraves, réelles ou supposées, prévalant auparavant comme « les rafles » a joué elle aussi. Quoiqu'il en soit, aucune conclusion ne peut être tirée de ces évolutions tant qu'elles ne seront pas confirmées par les résultats des enquêtes à venir.

La répartition spatiale de la population tunisienne

A l'heure actuelle, 11 communes ont une population supérieure à 100.000 habitants. Seules Gafsa et à un degré moindre Kairouan sont situées loin des côtes. Il y a une trentaine d'années, Tunis et Sfax étaient les seules à avoir une population supérieure à 100.000 habitants. Les communes de plus de 50.000 habitants sont actuellement au nombre de 36. Il y a trente ans, leur nombre est de 13 seulement, la Cité Ettadhamen-Douar Hicher, étant considérée à l'époque comme rurale et de ce fait pas érigée en commune.

Communes de + 50.000 habitants au 1^{er} Juillet 2012

Commune	Gouvernorat	Région	Population
Tunis Ville	Tunis	District de Tunis	651.710
Sfax	Sfax	Centre Est	294.875
Sousse	Sousse	Centre Est	217.734
Ettadhamen Mnihla	Manouba	District de Tunis	143.826
Kairouan	Kairouan	Centre Ouest	134.304
Gabès	Gabès	Sud Est	130.830
El Mourouj	Ben Arous	District de Tunis	128.203
Bizerte	Bizerte	Nord Est	124.957
Soukra	L'Ariana	District de Tunis	117.698
L'Ariana	L'Ariana	District de Tunis	115.698
Gafsa	Gafsa	Sud Ouest	103.079
Monastir	Monastir	Centre Est	91.631
Mhamedia- Fouchana	Ben Arous	District de Tunis	90.925
Sidi Hassine	Tunis	District de Tunis	88.043
Douar Hicher	Manouba	District de Tunis	85.230
La Marsa	Tunis	District de Tunis	83.784
Hammamet	Nabeul	Nord Est	83.773
Kasserine	Kasserine	Centre Ouest	83.119
Zarzis	Mednine	Sud Est	76.791
Raoued	L'Ariana	District de Tunis	76.633
Ben Arous	Ben Arous	District de Tunis	76.541
Djerba Houmat Souk	Mednine	Sud Est	73.353
Mednine	Mednine	Sud Est	69.494
Le Bardo	Tunis	District de Tunis	67.682
Tataouine	Tataouine	Sud Est	63.565
El Kram	Tunis	District de Tunis	62.059
Msaken	Sousse	Centre Est	61.102
Nabeul	Nabeul	Nord Est	59.449
Béja	Béja	Nord Ouest	58.868
Djerba Midoun	Mednine	Sud Est	57.441
Oued Ellil	Manouba	District de Tunis	56.516
Moknine	Monastir	Centre Est	53.906
Sakiet Ezzit	Sfax	Centre Est	52.005
Mahdia	Mahdia	Centre Est	51.670
Jammal	Monastir	Centre Est	51.284
Kalâa Kébira	Sousse	Centre Est	50.097

Source : INS

La commune de Menzel Bourguiba, qui comptait en 1984 près de 51.399, ne compte aujourd'hui que 47.395 habitants. Ce n'est évidemment pas le cas de l'île de Djerba qui comptait dans sa totalité 92.269 habitants en 1984 et qui fût partagée par la suite en trois communes dont deux comptent aujourd'hui plus de 50.000 habitants : Djerba Houmet Souk (73.353), Djerba Midoun (57.441). De même la commune de l'Ariana se scinda en trois communes : l'Ariana, Soukra et Raouad. Toutes les trois comptent aujourd'hui plus de 50.000 habitants. Par contre, la Goulette comptait en 1984 près de 61.609 habitants, mais elle ne compte aujourd'hui que 29.183 contre 62.059 habitants pour la commune voisine d'El Kram.

Population des chefs-lieux de gouvernorat de plus de 50.000 habitants (en 1000)

Commune	1975	1984	1994	2004
Tunis	550	597	674	728
L'Ariana	48	99	153	98
Ben Arous		52	67	75
Nabeul		40	49	56
Bizerte	79	95	99	114
Béja		47	53	57
Kairouan		72	103	118
Sousse	70	84	125	173
Monastir		36	51	71
Sfax	199	232	231	271
Gafsa	42	61	71	85
Gabès	49	92	99	116
Mednine		27	41	61
Tataouine		30	50	59

Source : INS

Actuellement, quatre communes n'appartenant pas au District de Tunis et aux régions Nord-Est, Centre Est et Sud Est ont une population de plus 50.000 habitants : Kairouan, Gafsa, Kasserine, Béja, Tataouine. Le cas de Kairouan est toutefois particulier en raison, notamment, de sa situation géographique. Elles sont toutes des chefs-lieux de gouvernorat et ne sont pas situées sur la côte.

Au niveau des gouvernorats, l'évolution de la population entre 1984 et 2012 montre que certains gouvernorats ont vu leur poids démographique s'accroître au cours de la période. Il s'agit notamment de Ben Arous (3,5% à 5,6%); Nabeul (6,6% à 7,2%); Sousse (4,6% à 6%); Monastir (4% à 5%); Sfax (8,3% à 8,9%). Nonobstant le gouvernorat de l'Ariana qui a été l'objet de redécoupage administratif, la baisse de la part de la population du gouvernorat par rapport à la population totale concerne Tunis (11,1% à 9,3%); Bizerte (5,7% à 5,2%); Béja (3,9% à 2,8%); Jendouba (5,2% à 3,9%); Le Kef (3,6% à 2,4%); Siliana (3,2% à 2,2%); Kairouan (6% à 5,3%) et à un degré moindre Kasserine (4,3% à 4,1%); Sidi Bouzid (4,1% à 3,9%); Gafsa (3,4% à 3,2%).

Population par gouvernorat en % (1984-2012)

	1984	1994	2004	2012
Tunis	11,1%	10,1%	9,9%	9,3%
Ariana	5,4%	6,5%	4,3%	4,9%
Ben Arous	3,5%	4,2%	5,1%	5,6%
Manouba			3,4%	3,5%
Nabeul	6,6%	6,6%	7,0%	7,2%
Zaghuan	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%
Bizerte	5,7%	5,5%	5,3%	5,2%
Béja	3,9%	3,5%	3,1%	2,8%
Jendouba	5,2%	4,6%	4,2%	3,9%
Le Kef	3,6%	3,1%	2,6%	2,4%
Siliana	3,2%	2,8%	2,4%	2,2%
Sousse	4,6%	5,0%	5,5%	6,0%
Monastir	4,0%	4,1%	4,6%	5,0%
Mahdia	3,9%	3,8%	3,8%	3,7%
Sfax	8,3%	8,3%	8,6%	8,9%
Kairouan	6,0%	6,0%	5,5%	5,3%
Kasserine	4,3%	4,4%	4,2%	4,1%
Sidi Bouzid	4,1%	4,3%	4,0%	3,9%
Gabès	3,4%	3,5%	3,5%	3,4%
Mednine	4,2%	4,4%	4,4%	4,3%
Tataouine	1,4%	1,5%	1,5%	1,4%
Gafsa	3,4%	3,5%	3,3%	3,2%
Tozeur	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
Kébili	1,4%	1,5%	1,4%	1,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INS

En 2012, le gouvernorat de Tunis est le plus peuplé avec 9,3% de la population totale du pays ; suivi de Sfax avec 8,8% (presque autant que toute la région du Sud-Est et beaucoup plus que la région du Sud-Ouest). En fait, ce sont les gouvernorats côtiers qui se classent dans les premières places. Outre les deux gouvernorats que nous venons de citer, on distingue Nabeul (7,2% de la population totale du pays) ; Sousse (5,9%) ; Ben Arous (5,5%). A l'opposé, le gouvernorat de Tozeur est le moins peuplé (1,0%) ; suivi de Tataouine et Kébili (1,4%) ; Zaghuan (1,6%). Mais si l'on se rapporte au recensement de 2004, on constate que la part de Tunis dans la population totale a baissé entre 2004 et 2012 passant de 9,9% à 9,3%. Ce n'est pas le cas de Sfax sa part passant de 8,6% à 8,8% ; de Sousse (5,5% à 5,9%) ; Monastir (4,6% à 5,0%) ou Nabeul (7,0% à 7,2%).

La répartition de la population par gouvernorat en 2012 montre que le gouvernorat le moins dense est celui de Tataouine (4 habitants au km²) et le plus dense Tunis avec 2900 habitants au km². En fait treize gouvernorats ont moins de 100 habitants au km² : Kébili (7) ; Tozeur (22) ; Gafsa (38) ; Gabès (51) ; Le Kef (52) ; Mednine et Kasserine (54) ; Sidi Bouzid (59) ; Zaghouan (62) ; Kairouan (84) et Béja (86). A l'exception de Mednine, ces gouvernorats sont situés loin des côtes. Cinq gouvernorats ont une densité inférieure à 250 habitants au km² : Sfax (125) ; Mahdia (135) ; Jendouba (137) Bizerte (150) et Sousse (233). Ils sont tous les cinq limitrophes aux côtes. Enfin six gouvernorats ont une densité supérieure à 250. Il s'agit de Nabeul (274) ; Manouba (330) ; Monastir (516) ; Ben Arous (774) ; l'Ariana (1059) et Tunis (2900). Ce sont tous les six des gouvernorats côtiers situés au Nord et au Centre Est.

Au niveau des régions, deux régions seulement sur sept ont vu leur poids démographique dans la population totale du pays s'accroître au cours des trente dernières années alors que les cinq autres ont stagné ou régressé. Ainsi la part du District de Tunis est passée de 20% de la population totale en 1984 à 23,3% en 2012, celle de la région du Centre Est passant entre-temps de 20,8% à 23,5% redevenant en 2012 la région la plus peuplée. En tout état de cause, le District de Tunis et la région Centre Est accaparent à l'heure actuelle presque la moitié de la population totale du pays. Cette évolution n'est évidemment pas neutre par rapport à l'impact des migrations intérieures.

Répartition de la population par région en %

	1975	1984	1994	2004	2012
District T	18,8%	20,0%	20,8%	22,7%	23,3%
Nord-Est	14,5%	14,0%	13,7%	13,9%	13,9%
Nord-Ouest	17,4%	15,8%	14,0%	12,3%	11,4%
Centre Est	21,0%	20,8%	21,2%	22,5%	23,5%
Centre Ouest	14,2%	14,5%	14,8%	13,7%	13,2%
Sud-Est	8,6%	9,1%	9,4%	9,3%	9,1%
Sud-Ouest	5,5%	5,7%	6,0%	5,7%	5,6%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : INS

La natalité et la mortalité sont-elles seules en cause ? Si l'on considère le taux d'accroissement de la population par région au cours des dernières années, on constate que population de la région du Centre Est augmente plus rapidement que la moyenne nationale et qu'elle constitue, avec le District de Tunis, les deux seules régions dans lesquelles la population augmente plus vite que la moyenne nationale. Parallèlement, la population de la région du Nord Ouest diminue ou stagne. Or l'accroissement naturel (sans migration) en 2004 ne donnait qu'un taux de 0,88% dans le District de Tunis ; 1,33% dans le Centre Est ; 0,73% dans le Nord Ouest et 1,23% dans le Centre Ouest. De même, l'accroissement naturel en 2011 est de l'ordre de 0,96% dans le District de Tunis ; 1,31% dans le Nord Est ; 0,77 dans le Nord Ouest ; 1,53 dans le Centre Est ; 1,55

% dans le Centre Ouest. Les migrations intérieures ne sont pas neutres par rapport à la répartition spatiale de la population tunisienne.

Taux d'accroissement moyen de la population par région en %

	Accroissement naturel observé en 2004	2005	2006	2007	2008	2009	Accroissement naturel observé en 2011
District T	0,88	1,45	1,22	1,23	1,80	1,21	0,96
Nord-Est	1,20	1,16	1,03	1,06	0,85	1,10	1,31
Nord-Ouest	0,73	-0,06	0,02	0,08	0,01	0,20	0,77
Centre Est	1,33	1,64	1,39	1,57	1,59	1,48	1,53
Centre Ouest	1,23	0,36	0,68	0,67	0,39	0,73	1,55
Sud-Est	0,99	0,69	0,65	0,75	0,70	0,88	1,51
Sud-Ouest	1,11	0,63	0,63	0,91	0,62	0,90	1,66
TOTAL	1,08	1,00	0,93	1,01	1,03	1,03	1,29

Source : INS

Au cours des quarante dernières années, nous avons assisté à des rapprochements pour le moins « anachronique » sur le plan de la fécondité entre gouvernorats développés et gouvernorats moins développés, entre gouvernorats côtiers et gouvernorats de l'intérieur et du sud. Les deux régions du Nord Ouest et du Centre Est, par exemple, que rien ne rapproche au niveau du développement économique et de la situation géographique ont pourtant vu leur fécondité chuter brutalement de façon concomitante. Certes, cela a obéi à des logiques différentes, mais au final, ces deux régions ont vécu une transition démographique relativement précoce en raison de comportements assez similaires vis-à-vis du mariage et de la contraception. Par contre, les régions du Centre Ouest et le Sud (dans sa totalité) que certains traits au niveau de la position géographique et du développement économique rapprochent ont connu une transition démographique plus tardive en comparaison, due, notamment, à un contrôle de la fécondité par le mariage nettement plus influent que celui par la contraception.

Sur la mortalité par gouvernorat et région, certaines données sont disponibles, d'autres pas, certaines sont fiables, d'autres non. Malgré tout, les gouvernorats où le taux de mortalité est le plus élevé sont les gouvernorats les plus pauvres, les moins favorisés et les moins bien positionnés par rapport à la côte. Quant à l'espérance de vie et en raison même de la corrélation forte qui existe entre mortalité générale et mortalité infantile, les gouvernorats où l'on vit plus sont les gouvernorats les plus favorisés, les plus développés et les plus pourvus de structures sanitaires, c'est-à-dire les gouvernorats côtiers. Naturellement, le risque de mortalité est d'autant plus élevé que la population est plus « vieille », ce qui nous ramène à garder en vue la part des 60 ans et plus dans la population, gouvernorat par gouvernorat.

Le vieillissement prématuré

Les migrants intérieurs 2011-2012 sont relativement plus jeunes que la population globale du pays, la population de leur gouvernorat de départ ou celui de leur destination. En effet, les moins de 30 ans représentent les $\frac{3}{4}$ des migrants 2011-2012, contre la moitié seulement de la population totale du pays. Les personnes âgées de 45 ans et plus représentent 6,6% des migrants contre 26,4% de la population totale du pays.

Structure de la population tunisienne et des migrants internes par tranche d'âge (en %)

Année	Population totale 2012	Migrants 2011-2012
0_4 ans	8,2	1,4
5_14 ans	15,3	3,5
15_29 ans	27,9	69,9
30_44 ans	22,2	18,6
45 ans et plus	26,4	6,6
Total	100,0	100,0

Les données relatives à la répartition de la population par groupe d'âge et par région montrent que la population âgée de -4 ans représente en 2012 près de 7,4% dans le District de Tunis (niveau le plus bas) contre 9,5% dans la région du centre Ouest (niveau le plus haut). La population âgée entre 5-14 ans atteint son niveau le moins élevé dans le District de Tunis (13,3%) et son niveau le plus élevé dans le Centre Ouest (18,3%). De même les classes d'âge 15-29 ans qui représentent 69,9% des migrants entre 2011 et 2012 représentent 24,8% dans le Nord Ouest ; 28,7% dans le Centre Est et 27,8% dans le District de Tunis. La proportion de la population âgée de plus de 60 ans atteint son niveau le faible dans le Sud-Ouest (9,1%) et son niveau le plus élevé dans la région du Nord-Ouest.

Population par classes d'âge en % par région en 2012

Année	Population totale 2012	District de Tunis	Nord-Est	Nord-Ouest	Centre Est	Centre Ouest	Sud-Est	Sud Ouest
0_4 ans	8,2	7,4	8,2	7,7	8,4	9,5	8,4	8,1
5_14 ans	15,3	13,3	14,7	15,6	15,7	18,3	15,9	15,5
15_29 ans	27,9	27,8	27,2	24,8	28,7	27,6	29,7	27,9
30_44 ans	22,2	23,7	22,7	21,2	22,2	20,8	21,3	22,2
45 ans et plus	26,4	27,8	27,2	30,9	25,0	23,9	24,7	26,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

A l'échelle des gouvernorats, la population âgée de - 4 ans représente 6,8% de la population du gouvernorat de Tunis (niveau le plus faible) et 10,0% à Mahdia (niveau le plus élevé). A l'inverse, la population âgée de plus de 60 ans représente 8,3% de la population du gouvernorat dans l'Ariana et Sousse (niveau le plus bas) contre 13,1% au Kef et 13% à Jendouba (niveau le plus élevé). Comme par « hasard », ces deux gouvernorats sont bien des gouvernorats pourvoyeurs de migrants intérieurs alors que les deux premiers sont des gouvernorats récepteurs.

Population par classes d'âge en % par gouvernorat en 2012

	-4 ans	5-9 ans	10- 14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30- 34 ans	35- 39 ans	40- 44 ans	45- 49 ans	50- 54 ans	55- 59 ans	60 ans et +
Tunis	6,8%	6,5%	6,3%	7,0%	9,6%	10,5%	8,7%	7,5%	7,6%	7,1%	5,9%	5,1%	11,5%
Ariana	8,4%	7,3%	6,2%	7,4%	10,4%	10,7%	9,5%	7,7%	6,8%	6,8%	5,7%	4,8%	8,3%
Ben Arous	7,5%	7,1%	6,9%	7,8%	9,5%	9,9%	8,9%	7,5%	7,4%	7,2%	6,5%	5,0%	8,9%
Manouba	7,5%	6,6%	6,7%	7,8%	10,5%	11,2%	9,0%	7,1%	7,0%	6,4%	6,3%	4,9%	9,0%
District T	7,4%	6,8%	6,5%	7,4%	9,9%	10,5%	8,9%	7,5%	7,3%	6,9%	6,1%	5,0%	9,8%
Nabeul	8,5%	7,2%	7,2%	8,1%	9,6%	9,6%	8,5%	7,6%	6,8%	6,5%	5,7%	4,6%	10,0%
Zaghouan	8,3%	8,0%	7,7%	8,8%	9,6%	9,4%	8,1%	6,8%	6,8%	5,9%	5,7%	4,4%	10,6%
Bizerte	7,9%	7,7%	7,2%	8,2%	9,3%	9,3%	7,9%	7,6%	7,1%	6,7%	5,7%	4,5%	11,1%
Nord-Est	9,5%	7,5%	7,2%	8,2%	9,5%	9,5%	8,2%	7,5%	6,9%	6,5%	5,7%	4,5%	10,5%
Béja	7,7%	7,5%	7,5%	8,1%	7,9%	8,3%	7,9%	7,1%	6,7%	7,3%	6,2%	4,9%	12,8%
Jendouba	7,4%	7,7%	8,1%	8,7%	8,6%	7,9%	7,2%	6,8%	6,6%	6,8%	6,2%	5,0%	13,0%
Le Kef	7,5%	7,4%	7,6%	8,7%	8,1%	7,2%	7,8%	7,1%	7,0%	7,1%	6,0%	5,5%	13,1%
Siliana	8,3%	8,1%	8,5%	9,2%	8,2%	8,2%	7,6%	6,3%	6,4%	5,9%	5,9%	4,9%	12,4%
Nord-Ouest	7,7%	7,7%	7,9%	8,6%	8,2%	7,9%	7,6%	6,8%	6,7%	6,8%	6,1%	5,1%	12,9%
Sousse	8,1%	7,8%	7,8%	8,8%	11,0%	10,6%	8,7%	7,4%	6,5%	5,9%	5,4%	3,9%	8,3%
Monastir	8,7%	8,4%	8,4%	8,7%	10,9%	10,1%	8,3%	6,6%	6,8%	5,7%	4,9%	3,7%	8,7%
Mahdia	10,0%	8,8%	8,6%	9,1%	9,6%	8,9%	8,1%	6,8%	5,8%	5,4%	4,7%	4,1%	10,0%
Sfax	7,8%	7,3%	7,0%	8,3%	9,8%	9,5%	8,6%	7,3%	7,0%	6,7%	6,0%	4,4%	10,4%
Centre Est	8,4%	7,9%	7,7%	8,6%	10,3%	9,8%	8,5%	7,1%	6,6%	6,1%	5,4%	4,1%	9,4%
Kairouan	9,5%	8,9%	9,6%	9,4%	9,1%	8,7%	8,1%	6,9%	6,1%	5,3%	4,6%	3,9%	10,1%
Kasserine	9,7%	9,4%	9,4%	10,7%	9,7%	8,8%	8,1%	6,1%	5,8%	5,1%	4,8%	3,8%	8,5%
Sidi Bouzid	9,2%	8,6%	9,0%	10,0%	8,3%	8,1%	8,4%	6,9%	6,1%	5,8%	4,8%	4,4%	10,6%
Centre Ouest	9,5%	9,0%	9,4%	10,0%	9,0%	8,5%	8,2%	6,6%	6,0%	5,4%	4,7%	4,0%	9,7%
Gabès	7,9%	7,3%	7,8%	9,2%	11,2%	10,1%	8,5%	6,7%	6,0%	6,0%	5,3%	4,3%	9,7%
Médenine	8,8%	8,0%	8,0%	9,7%	9,9%	9,3%	8,7%	7,1%	6,0%	5,7%	5,4%	3,8%	9,9%
Tataouine	8,8%	8,5%	9,3%	10,3%	10,4%	9,6%	8,2%	6,5%	5,3%	5,1%	4,7%	3,2%	9,9%
Sud-Est	8,4%	7,8%	8,1%	9,6%	10,4%	9,6%	8,6%	6,9%	5,9%	5,7%	5,2%	3,9%	9,8%
Gafsa	7,9%	8,0%	7,8%	10,2%	10,4%	10,2%	8,1%	6,6%	6,4%	6,4%	5,3%	4,1%	8,6%
Tozeur	9,1%	8,2%	7,4%	8,8%	9,1%	9,6%	9,1%	6,9%	7,3%	6,8%	4,9%	3,9%	8,8%
Kébili	8,0%	7,1%	7,7%	9,7%	11,2%	10,6%	9,1%	6,5%	6,2%	5,3%	4,7%	3,7%	10,3%
Sud-Ouest	8,1%	7,8%	7,8%	9,8%	10,4%	10,2%	8,5%	6,6%	6,5%	6,2%	5,1%	4,0%	9,1%
T o t a l	8,2%	7,7%	7,6%	8,6%	9,7%	9,5%	8,4%	7,1%	6,7%	6,3%	5,6%	4,4%	10,1%

La natalité et l'espérance de vie par gouvernorat et région sont-elles seules en cause dans le vieillissement prématuré de certains gouvernorats? Question difficile à laquelle il faut répondre prudemment. D'abord parce que trop d'imprécision entoure la notion même de vieillissement. En effet, le vieillissement peut être appréhendé par le biais de l'âge moyen. Mais l'âge moyen ne constitue qu'une notion arithmétique source de bien de malentendus. La part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population totale apparaît plus probante. Toutefois le vieillissement peut résulter ou par le haut ou par le bas. Le vieillissement par le haut est induit par l'allongement de la vie, autrement dit par l'augmentation de l'espérance de vie à la naissance. Il conduit à l'augmentation relative de la part des 60 ans et plus dans la population totale. Le vieillissement par le bas est induit par contre de la réduction durable de la fécondité. Il conduit à la diminution relative de la part des - 4 ans dans la population totale. Mais un pourcentage élevé des 60 ans et plus peut provenir aussi de l'allongement de la durée de vie sans qu'il soit nécessairement accompagné de disparités démographiques notoires. Toujours est-il que l'on admet conventionnellement qu'à partir de 12% des 60 ans et plus dans une population donnée, elle peut être considérée comme vieille et à tout le moins comme en voie de vieillissement. Dans ce cas, il faut garder à l'esprit la structure de la population pour voir si les populations âgées de 0-40 ans descendent ou non sous le seuil fatidique de 65-62%. A 65% le vieillissement est patent, à 62% il est quasiment irréversible.

Les gouvernorats où les populations âgées de 0-40 ans représentent un pourcentage situé entre 65%-62 % sont : Tunis (62,8%) ; Béja (62,1%) ; Jendouba (62,3%) ; Siliana (64,5%). Ils sont, selon le critère évoqué, « en voie de vieillissement ». Seul le gouvernorat du Kef a une population 0-40 ans située en dessous de 62% de sa population totale (61,3%). Selon le même critère, le Kef est donc entré dans une phase irréversible de vieillissement.

Le taux brut de natalité (TNB) au Kef observé en 2011 est en effet le taux le plus bas enregistré dans le pays: 13,1‰ contre une moyenne nationale de 18,8‰. Au demeurant, le TNB de la région du Nord-Ouest est, comparativement, le plus bas (14,5‰) alors qu'il est situé à 15,4‰ dans le District de Tunis ; à 19,2‰ dans la région du Nord-Est ; 21,1‰ dans le Centre Est ; 21,4‰ dans le Centre Ouest ; 20,9‰ dans le Sud-Est et 21,8‰ dans le Sud-Ouest. Les gouvernorats les mieux lotis en matière de natalité sont ceux de Sousse (TNB 23,9‰) ; Monastir (23,1‰) ; Kébili (23,0‰) alors que les moins lotis sont ceux de Manouba (9,2‰) ; Le Kef (13,1‰) ; Ben Arous (15,0‰). Le partage régions côtières/régions de l'intérieur ne semble pas revêtir, a priori, une signification particulière. Le gouvernorat de Kairouan, gouvernorat type d'une influence conjuguée littoral/intérieur des terres, enregistre un taux brut de natalité assez élevé par rapport à la moyenne nationale ; 22,8‰ contre 18,8‰.

Le taux brut de mortalité par gouvernorat de domicile atteint à l'heure actuelle son niveau le plus élevé à Béja (7,8‰) et le plus bas à l'Ariana (3,9‰). Au niveau régional, le TBM le plus élevé est enregistré dans le Nord-Ouest (6,8‰) et le plus bas dans le District de Tunis et dans le Centre Est et le Sud-Est (5,8‰). Il n'existe, par contre, aucune corrélation significative entre le niveau du TBM et la résidence sur la côte et

résidence à l'intérieur. En effet, le taux brut de mortalité est relativement élevé à Tunis (7,2%) ; à Mahdia (7,2%) et à Bizerte (6,8%) alors qu'il est relativement bas à Sidi Bouzid (4,2%).

Gouvernorat	TBN 2011	TBM 2011	Accroissement naturel	TBN 2004	TBM 2004	TBN 1997	TBM 1997
Tunis	17,4	7,2	1,02	13,7	4,9	15,1	5,2
Ariana	16,7	3,9	1,28	13,2	4,3	17,8	4,6
Ben Arous	15,0	5,3	0,97	13,4	4,2	16,9	4,6
Manouba	9,2	5,1	0,41	14,2	4,7	-	-
District de Tunis	15,4	5,8	0,96	13,6	4,6	16,3	4,9
Nabeul	19,6	5,5	1,41	18,3	5,8	17,4	5,5
Zaghuan	20,0	6,3	1,37	22,6	7,2	18,4	5,8
Bizerte	18,5	6,8	1,17	14,5	6,9	17,3	5,5
Nord - Est	19,2	6,1	1,31	17,4	6,4	17,5	5,5
Béja	13,9	7,8	0,61	14,0	10,0	16,7	6,4
Jendouba	14,7	5,8	0,89	14,7	5,5	19,8	6,2
Le Kef	13,1	7,6	0,55	14,5	7,0	17,6	6,5
Siliana	16,7	6,8	0,99	15,8	7,5	20,1	6,5
Nord - Ouest	14,5	6,8	0,77	14,7	7,3	18,6	6,4
Sousse	23,9	4,7	1,92	19,2	5,4	19,4	5,1
Monastir	23,1	5,0	1,81	19,5	6,4	22,4	5,1
Mahdia	20,5	7,2	1,33	19,2	6,5	22,3	6,5
Sfax	18,6	6,3	1,23	19,3	5,5	17,8	5,7
Centre - Est	21,1	5,8	1,53	18,7	5,8	19,9	5,6
Kairouan	22,8	6,9	1,59	19,2	7,1	21,9	5,8
Kasserine	20,8	6,2	1,46	19,5	4,1	23,8	5,6
Sidi Bouzid	20,1	4,2	1,59	19,2	5,5	20,6	5,5
Centre - Ouest	21,4	5,9	1,55	19,3	5,7	22,1	5,7
Gabès	19,3	5,3	1,40	17,0	6,6	19,0	6,2
Médenine	22,0	6,1	1,59	17,3	6,8	19,9	6,3
Tataouine	21,2	6,0	1,52	16,4	7,0	22,1	6,7
Sud - Est	20,9	5,8	1,51	17,1	6,8	20,0	6,3
Gafsa	21,6	5,1	1,65	17,7	7,1	18,0	5,3
Tozeur	20,6	6,1	1,45	19,4	8,1	18,1	6,1
Kébili	23,0	5,0	1,80	17,1	6,7	18,5	6,2
Sud - Ouest	21,8	5,2	1,66	17,8	7,2	18,1	5,7
Tunisie entière	18,8	5,9	1,29	16,8	6,0	18,9	5,6

Source : INS

TBN : taux brut de natalité pour 1000 femmes en âge de procréer

TBM : taux brut de mortalité en ‰

Ce tableau appelle quelques précisions et commentaires :

1. Le taux brut de natalité sur le plan national s'est redressé entre 2004 et 2011 après une baisse entre 1997-2004 passant de 18,9‰ en 1997 à 16,8‰ en 2004 et à 18,8‰ en 2011. Ce constat prévaut dans toutes les régions du pays à l'exception du Nord Ouest (18,6‰-14,7‰ - 14,5‰), et plus particulièrement dans les gouvernorats du Kef (17,6‰ - 14,5‰ - 13,1‰), Jendouba (19,8‰ - 14,7‰ - 14,7‰) et Béja (16,7‰ - 14,0‰- 13,9‰). En 2011, le taux de natalité le plus élevé enregistré est à Sousse (23,9‰) et Monastir (23,1‰); le moins élevé à Manouba (9,2‰) ; le Kef (13,1‰) ; Béja (13,9‰) et Jendouba (14,7‰). Ni la répartition des femmes d'âge fécond (20-39 ans) par gouvernorat, ni les corrélations qui existent pourtant entre ISF et activité (plus exactement occupation) d'une part, entre ISF et niveau d'instruction des femmes d'autre part, n'expliquent tout à fait le haut niveau de natalité à Sousse et Monastir et le bas niveau de natalité dans la région du Nord ouest.

Descendance moyenne par femme en 2001

	Milieu urbain	Milieu rural
Analphabètes	5,5	6,1
Alphabètes	4,3	5,4
Professionnel/Technique	3,5	3,8
Secondaire et plus	2,8	4,4

Source : Enquête nationale sur la Santé et la Famille 2001

Selon toute vraisemblance, les courants migratoires internes ont joué leur rôle. Nonobstant le cas de Manouba, sur lequel les éléments explicatifs de nature sociologique manquent pour l'instant, le bas niveau de natalité dans le Nord Ouest est dû dans une certaine mesure au départ de populations jeunes, d'âge fécond, alors que le haut niveau (relatif bien sûr) de natalité à Sousse et à Monastir est dû, dans une certaine mesure aussi, à l'arrivée de population jeune, d'âge fécond.

2. Le taux de mortalité par région de résidence en 2011 est le plus élevé dans la région du Nord Ouest (6,8‰). C'était bien le cas aussi en 2004 (7,3‰) qu'en 1997 (6,4‰). Ce taux atteint 7,8‰ à Béja et 7,6‰ au Kef, loin de la moyenne nationale (5,9‰). Le taux le moins élevé en 2011 a été enregistré dans la région du Sud-Ouest. Ce taux atteint 5,0‰ à Kébili et 5,1‰ à Gafsa. Sur le plan national, le taux de mortalité le moins élevé a été enregistré à l'Ariana (3,9) et à Sidi Bouzid (4,2) et à Sousse (4,7‰). Il semble donc que les migrations intérieures tempèrent le poids de certaines classes d'âge dans certains gouvernorats et le renforcent dans d'autres. Sans cet apport, le taux brut de mortalité aurait être plus élevé ici et moins élevé ailleurs.

Taux de mortalité par région de domicile en %

	1997	2004	2011
District T	4,9	4,6	5,8
Nord-Est	5,5	6,4	6,1
Nord-Ouest	6,4	7,3	6,8
Centre Est	5,6	5,8	5,8
Centre Ouest	5,7	5,7	5,9
Sud-Est	6,3	6,8	5,8
Sud-Ouest	5,7	7,2	5,2
TOTAL	5,6	6,0	5,9

Source : INS

D'après une enquête de l'Institut National de Santé Publique (INSP) menée en 2011 portant sur 13.351 décès, la mortalité évitable liée aux risques et comportements individuels (habitudes de vie), est la cause de 7,6% de décès survenus après 65 ans. Elle est plus importante chez les hommes (10,7%) que chez les femmes (3,6%). Par ailleurs, la mortalité évitable liée au système de soins serait la cause de 38,5% des décès survenus avant 65 ans. Les tumeurs malignes seraient à l'origine de 36% des décès survenus chez les professions intermédiaires et de service. A l'inverse, les maladies respiratoires frappent plus durement les exploitants agricoles entraînant 37,7% des décès. Les morts violentes sont responsables de 33,6% de décès survenus chez les célibataires contre 6% chez les mariés et 3,7% chez les veufs et divorcés. Ainsi se dégage un profil type de personnes plus touchées par les maladies entraînant un décès après 65 ans : résidant en milieu rural, plutôt dans le sud et les régions de l'intérieur en manque de structure sanitaire, exerçant une profession à risque et à tout le moins ne donnant pas un accès facile aux soins, d'un revenu plus bas que la moyenne. .

La mortalité proportionnelle, c'est-à-dire la répartition des décès entre les différentes principales causes offre, malgré ses lacunes concernant la prise en compte de la structure de la population par classe d'âge, des indications utiles sur les causes de décès par région. Le Centre Ouest se distingue par la prédominance des affections d'origine périnatale qui constituent la principale cause de décès. Dans le Sud, la prédominance des maladies endocriniennes et métaboliques est réelle. Quant à la part des tumeurs malignes dans les causes de décès, elle ne semble pas être plus importante au Sud qu'ailleurs puisqu'elle se situe à 11,5% des causes de décès dans le Sud Est ; à 13,4% dans le Sud Ouest pour une moyenne nationale de 15,4%.

Mortalité proportionnelle par région en % (enquête menée en 2011 sur les causes de 13351 décès)

Causes de décès	Centre Est	Centre Ouest	District de Tunis	Nord Est	Nord Ouest	Sud Est	Sud Ouest	Tunisie entière
MALADIES INFECTIEUSES ET PARASITAIRES	2.8	4.3	4.4	2.6	4.2	4.2	5.6	3,5
TUMEURS MALIGNES	16.1	7.1	18.4	16.0	16.9	11.5	13.4	15,4
MALADIES DU SANG ET DES ORGANES HEMATOPOIETIQUES	0.6	0.7	0.4	0.7	1.1	1.0	0.7	0,7
MALADIES ENDOCRINIENNES, NUTRITIONNELLES ET METABOLIQUES	9.5	4.1	7.8	7.5	7.1	11.3	13.0	8,6
MALADIES DU SYSTEME NERVEUX ET DES ORGANES DES SENS	2.3	1.3	1.6	2.3	2.4	2.9	0.0	2,1
MALADIES DU SYSTEME CIRCULATOIRE	27.2	21.8	28.1	29.1	32.6	30.2	29.9	28,2
MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE	10.1	7.1	9.2	8.6	8.4	8.0	8.3	9,1
MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF	4.8	2.1	4.1	5.1	5.0	4.7	4.9	4,7
MALADIES DE L'APPAREIL GENITO-URINAIRE	3.0	2.5	2.5	2.6	2.1	2.8	3.5	2,7
AFFECTIONS DONT L'ORIGINE SE SITUE DANS LA PERIODE PERINATALE	11.4	31.7	8.1	12.7	4.9	8.4	7.6	9,4
MALFORMATIONS CONGENITALES ET ANOMALIES CHROMOSOMIQUES	3.3	3.9	2.9	2.6	2.5	2.2	4.2	2,9
LESIONS TRAUMATIQUES ET EMPOISONNEMENTS	3.2	3.3	2.1	3.7	2.7	4.5	3.5	3,4
CAUSES EXTERIEURES DE MORTALITE (ACCIDENTS, CHUTES, SUICIDES, HOMICIDES, COMPLICATIONS DE SOINS MEDICAUX ET CHIRURGICAUX...)	1.5	5.9	6.7	4.0	4.5	3.8	2.1	5,1
AUTRES CAUSES	4.3	4.3	3.6	2.6	5.6	4.5	3.5	4,2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100,0

Source : INSP

3. Pour éliminer l'effet de la structure par âge, l'observation de l'évolution de l'espérance de vie à la naissance est requise. Bien que celle-ci ait augmenté considérablement de l'indépendance à nos jours passant de 47 ans en 1956 à 74,9 ans en 2011, elle continue à accuser de notables disparités régionales. Un écart de presque six ans séparait l'espérance de vie à la naissance à Tunis en 1980 (62,2 ans en moyenne) de l'espérance de vie au Nord Ouest (56,2 ans). Pendant un temps, l'écart sembla diminuer puisque en 1995, l'espérance de vie à la naissance atteignait 72,9 ans dans le District de Tunis ; 72,1 ans dans le Centre Est ; 71,7 ans dans le Nord Est ; 70,6 ans dans le Nord ouest ; 70,5 ans dans le Centre Ouest et 70,4 ans dans le Sud. Or, à nouveau, un écart important sépare les gouvernorats de Tunis, Sousse, Monastir dans lesquelles l'espérance de vie

hommes/femmes atteint 76,6-77,3 ans, de Kébili, Tataouine, Sidi Bouzid, Kasserine et Kairouan dans lesquelles l'espérance de vie atteint 69,4-72,4.

Espérance de vie à la naissance par sexe

Année	1990	1995	2000	2005	2010	2011
Masculin	68,6	69,5	70,6	71,6	72,7	72,9
Féminin	72,1	73,3	74,7	75,5	76,6	76,9
Ensemble	70,3	71,4	72,6	73,5	74,7	74,9

Source : INS

Les données relatives à l'évolution de l'espérance de vie par sexe et au taux de mortalité infantile montrent que l'espérance de vie à la naissance augmente avec la diminution de la mortalité infantile. La corrélation est très significative aussi dans le cas EVN/E-TMI ($R^2=0,975$), le cas EVN/H-TMI ($R^2=0,957$) ou le cas EVN/F-TMI ($R^2=0,982$).

Evolution comparée de l'espérance de vie à la naissance et de la mortalité générale et infantile

Année	EVN/H en année	EVN/F en année	EVN/E en année	TMI en %	TBM en %
1990	68,6	72,1	70,3	37,3	5,6
1991	68,8	72,3	70,6	35,7	5,6
1992	69,0	72,6	70,8	34,2	5,5
1993	68,9	72,7	70,8	32,4	5,7
1994	69,1	72,9	71,0	31,8	5,7
1995	69,5	73,3	71,4	30,5	5,8
1996	69,7	73,5	71,6	29,7	5,5
1997	70,0	73,9	72,0	27,6	5,6
1998	70,1	74,1	72,1	26,6	5,6
1999	70,5	74,6	72,5	26,2	5,7
2000	70,6	74,7	72,6	23,8	5,6
2001	70,8	75,0	72,9	22,8	5,5
2002	71,0	75,1	73,0	22,1	5,8
2003	71,1	75,1	73,1	21,1	6,1
2004	71,4	75,3	73,4	20,7	6,0
2005	71,6	75,5	73,5	20,3	6,0
2006	71,9	76,0	73,9	19,1	5,6
2007	72,3	76,2	74,2	18,7	5,5
2008	72,4	76,3	74,3	18,4	5,8
2009	72,5	76,4	74,4	17,8	5,7

Source : INS

Les données fournies par le recensement de 2004 confirment la corrélation TMI-EVN. En effet, le TMI avait atteint en 2004 près de 16% dans le District de Tunis, soit le niveau le plus faible, alors que l'espérance de vie à la naissance atteint dans la même région 75,5 ans, soit le niveau le plus élevé. A l'opposé, la mortalité infantile avait atteint à l'époque son niveau le plus élevé dans la région du Centre Ouest (27,4%). Il se trouve que c'est dans cette même région où on enregistre l'espérance de vie la moins élevée (70,5 ans). Les gouvernorats les moins bien lotis au niveau du TMI en 2004 étaient Tataouine (33,3%); Kébili (31,1%); Kasserine (29,6%); Sidi Bouzid (27,1%); Kairouan (25,4%) et Mednine (23,9%). Ce sont ces mêmes gouvernorats qui se distinguent par une espérance de vie moins élevée par rapport à la moyenne nationale (73,4 ans).

EVN et TMI par région en 2004

	EVN en année	TMI en %
District de Tunis	75,5	16,0
Nord-Est	74,0	19,2
Nord-Ouest	72,8	21,9
Centre Est	74,9	17,3
Centre Ouest	70,5	27,4
Sud-Est	72,0	23,7
Sud-Ouest	71,7	24,4
Ensemble	73,4	20,7

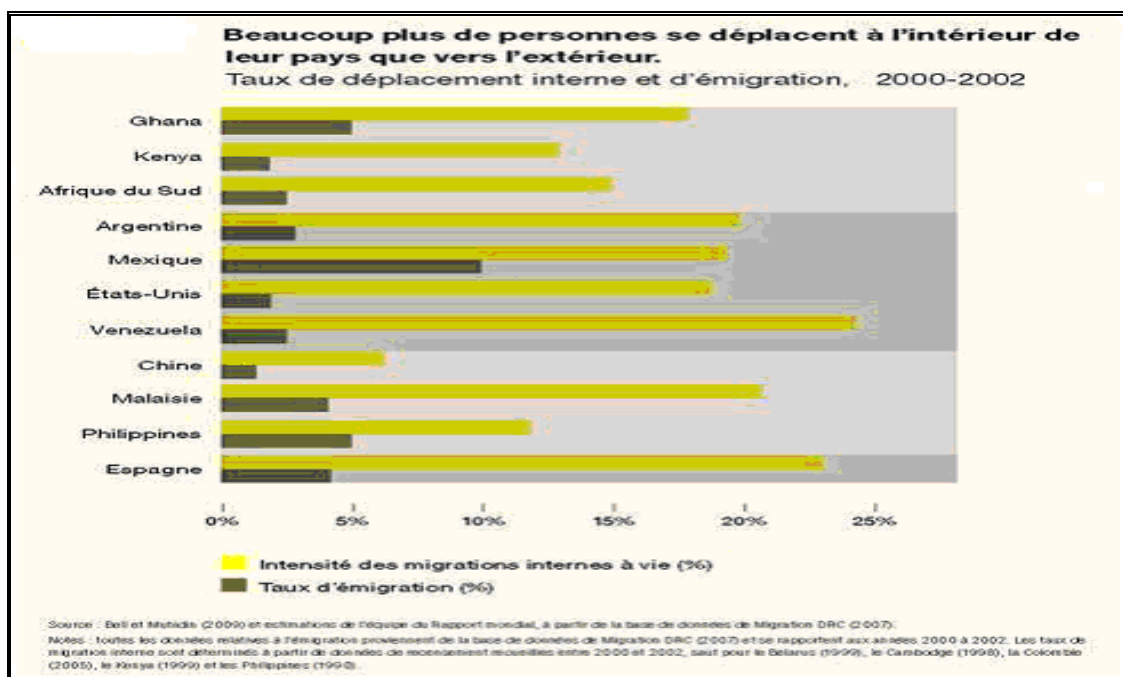
Source : INS

Certes trois autres indicateurs participent également à l'aggravation des disparités régionales au niveau de l'espérance de vie à la naissance: la catégorie socioprofessionnelle (synthétisant revenu, niveau d'instruction, nature de la couverture sanitaire, etc.), la disponibilité des centres de soins et les taux de mortalité avant et après 60 ans. Or, certains d'entre eux relèvent notamment des conséquences du schéma de développement. Cette interpénétration entre variables explicatives et variables expliquées ne rend pas moins compte de l'apport additif des migrations intérieures, lesquelles soulagent la situation de l'emploi et des revenus dans les régions de départ, mais les déséquilibrent sur le plan démographique, au niveau du vieillissement et de la mortalité après 60 ans notamment.

Conclusion

Rechercher un meilleur endroit pour vivre et pour y assurer l'avenir des siens est certainement l'instinct le plus constructeur chez l'homme. Dès qu'il a gagné en agilité et en matière grise, devenant l'«*homo erectus*» que l'on sait, le premier hominidé a migré hors d'Afrique. La politique, la guerre, la religion ou même la curiosité et le goût de l'aventure ont parfois été à l'origine des migrations, mais leur motivation essentielle reste le comblement de certaines inégalités touchant aux ressources naturelles, les conditions de vie et l'accès à certaines commodités comme la sécurité, la santé ou l'éducation. Qu'en serait-il de l'humanité si nos lointains ancêtres avaient choisi de rester sur place ? Probablement la disparition ou la dégénérescence ! Qu'en serait-il du progrès économique, scientifique et technique ? Le zéro absolu, certainement !

Le droit de migrer fait partie des droits humains les plus élémentaires. Il est finalement dans l'ordre des choses que les hommes émigrent comme il est dans l'ordre des choses que les migrations impactent sur les zones de départ et d'arrivée, des impacts ni totalement négatifs, ni exclusivement positifs. Sans migration intérieure, le chômage aurait atteint un niveau explosif dans certaines régions de Tunisie. Sans migration intérieure, la dégradation de notre espace forestier serait plus catastrophique qu'elle ne l'est aujourd'hui. Sans migration intérieure, la mortalité serait plus forte et le taux de scolarisation plus faible. Au demeurant, les migrations intérieures ne sont pas le propre des pays en développement. Le taux de déplacement interne des populations dans certains pays développés l'emporte nettement sur le taux de déplacement externe. C'est le cas aux Etats-Unis d'Amérique, en Espagne ou en Malaisie.



Source : PNUD, 2009

S'agissant d'un phénomène démographique, l'analyse rétrospective des migrations intérieures en Tunisie n'a de sens que sur le long terme. Ainsi, l'accélération du volume et du rythme des migrations intérieures constatée lors de la période Mai 2011- Mai 2012 et le remplacement du District de Tunis comme première destination des migrants ne peuvent cadrer, pour l'instant, avec aucune continuité historique. Il faudra attendre quelques années encore avant de savoir si ce qui s'est passé entre 2011 et 2012 est circonstancielle ou non. En tout état de cause, l'emploi restera la cause dominante de la migration intérieure dans les années à venir. La raison est que le rééquilibrage économique régional envisagé ne peut donner des résultats probants que dans le moyen terme, voire plus. Il faut du temps pour que le développement des régions de l'intérieur et du sud puisse se traduire en emplois directs et indirects, de nature à dissuader la migration intérieure.

En vérité, la question n'est plus de savoir s'il faut rééquilibrer les régions ou non, mais de savoir à quels domaines le rééquilibrage doit-il s'attaquer en premier: est-ce l'économique, l'infrastructure de base, l'éducation, la formation, la santé, l'environnement, la culture? Les investissements directs et indirects forment un préalable. Certes oui, mais si cet effort ne s'accompagne pas d'un effort égal au niveau de la formation et de l'éducation, la main d'œuvre nécessaire à la réalisation des projets envisagés manquera inévitablement. Certains indicateurs ne poussent pas à l'optimisme. Le taux d'analphabétisme atteint en 2009 son niveau le plus élevé dans le Centre Ouest (33,3%) et le Nord Ouest (31,0%), les deux régions les plus concernées par le flux des sortants. La part de la population âgée de 10 ans et plus d'un niveau supérieur d'instruction dans la population totale âgée de 10 ans et plus atteint son niveau le plus bas dans les deux mêmes régions (respectivement 5,3% et 6,5%). Plus de 72% des diplômés du supérieur des régions considérées sont diplômés des filières courtes et des maîtrises.

Population âgée de 10 ans et plus en 2009 selon le niveau d'instruction en %

	Sans.	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
District de Tunis	12,8	29,1	41,3	16,8	100,0
Nord-Est	17,9	37,1	36,9	8,2	100,0
Nord-Ouest	31,1	32,1	30,4	6,5	100,0
Centre Est	14,8	35,2	37,5	12,6	100,0
Centre Ouest	33,5	33,3	27,9	5,3	100,0
Sud-Est	16,8	38,5	35,8	8,8	100,0
Sud-Ouest	18,6	32,9	38,6	9,9	100,0
Ensemble	19,5	33,6	36,1	10,8	100,0

Source : INS

Les résultats du baccalauréat en 2010 donnent des indications intéressantes sur l'origine plausible de ce phénomène. Outre le taux de réussite, la moyenne obtenue et le nombre de mentions (entrant en ligne de compte au niveau des choix de filière), deux indications très défavorables aux régions du Nord Ouest et du Centre Ouest et favorables à la région du Centre Est et au District de Tunis, on constate que la somme des baccalauréats (Math+sciences expérimentales+technique+informatique) par rapport au nombre total des baccalauréats par région ne représente que 48,6% dans le Centre Ouest ; 49,7% dans le Nord Ouest contre une moyenne nationale de 53,3% et 55,8% dans le District de Tunis et 54,9% dans la région du Centre Est.

C'est dire que le rééquilibrage régional doit obligatoirement revenir aux sources, c'est-à-dire au concept même du développement. Pour ce faire, la stratégie de développement régional doit focaliser sur ce qui est de nature à créer et à pérenniser l'effet d'entraînement réciproque entre hommes et appareil économique. Aussi les plans régionaux de développement doivent impérativement s'élaborer en entremêlant trois volets d'égale importance : un volet infrastructures de base, un volet investissements directement productifs, un volet investissements non directement productifs touchant à l'éducation, la formation et le recyclage de la population active, occupée ou non. Dans cette perspective, un moratoire pourrait être décrété frappant les investissements industriels dans certaines régions. A défaut, un système de « bonus »- « malus » pourrait voir le jour dans le but de dissuader l'implantation des industries dans certaines zones et de financer, par les recettes correspondantes, les dépenses consacrées à la préservation de l'environnement et au rééquilibrage régional. Ce schéma reste conditionné par le redécoupage du territoire en régions économiques, disposant de réels pouvoirs en matière d'investissements publics, d'éducation et de formation, un découpage tenant compte, dans la mesure du possible, des relations d'échange économiques et humaines tissés entre gouvernorats, des échanges quelquefois plus anciens que les migrations elles-mêmes.

Que faut-il conclure ? D'abord que les migrations intérieures ont largement contribué au développement du pays et aidé à son homogénéisation ; qu'il est indécent de continuer à les décrire en termes réducteurs, péjoratifs ou méprisants, tel « exode rural », terme inexact par ailleurs. Qu'elles aient occasionné des dégâts directs ou collatéraux de nature socioéconomique et environnementale, cela est incontestable. Mais il est aussi incontestable que c'est à grâce à elles finalement que les Tunisiens se connaissent mieux désormais, que les antagonismes régionalistes d'antan se sont graduellement apaisés et les différences régionales tenant à la natalité, la fécondité, l'âge du premier mariage ou la taille des ménages résorbées peu à peu. En l'occurrence, un certain mimétisme social a prévalu sur certaines considérations objectives. Ce qui subsiste à l'heure actuelle de certains écarts relève tout autant des différences socioéconomiques et culturelles que des différences proprement régionales. Il est toutefois vrai que les inégalités socioéconomiques et culturelles dérivent en partie des inégalités régionales.